



Brevet Professionnel

« Aménagements Paysagers »



Code formation : 453.214.03		Diplôme de niveau : 4	<input checked="" type="checkbox"/> Apprentissage
Code Formacodes		Code RNCP	Code Certifinfo
21046		RNCP34214	63446
Public concerné	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Candidats titulaires d'un CAPa ou d'un diplôme ou titre inscrit au RNCP de même niveau ou d'un niveau supérieur : Avoir accompli l'équivalent d'une année d'activité professionnelle salariée, non salariée, bénévole ou de volontariat à temps plein. ➤ Candidats non-titulaires d'un CAPa ou d'un diplôme ou titre inscrit au RNCP de même niveau ou d'un niveau supérieur : Attester d'une année d'activité professionnelle salariée, non salariée, bénévole ou de volontariat à temps plein en lien avec la finalité du diplôme postulé OU De l'équivalent de 3 années à temps plein 		
Prérequis	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Français : écrit et parlé. ➤ Être motivé par une formation en alternance. ➤ Satisfaire à l'entretien avec le directeur et aux tests de positionnement ➤ Avoir un maître d'apprentissage* pour l'ensemble de la formation ou un contrat de professionnalisation ou une convention de formation continue ➤ Accessible aux personnes en situation de handicap. ➤ Possibilité de ne valider qu'une partie des Unités Capitalisables (sous conditions, se renseigner auprès de l'établissement). <p style="text-align: right;">*avoir entre 15 et 29 ans ou avoir une RQTH</p>		
Présentation générale	<p>Cette formation par alternance ou par apprentissage vise l'insertion professionnelle, d'une part l'emploi qualifié, d'autre part la responsabilité d'une entreprise soit dans le secteur privé des entreprises du paysage ou le secteur public des services espaces-verts des collectivités.</p>		
Objectifs	<p>Le titulaire de ce diplôme réalise et entretient des jardins et espaces verts. Il est salarié d'une entreprise paysagère ou du service espaces verts d'une ville, d'une collectivité territoriale, d'un syndicat intercommunal. Avec de l'expérience, il peut devenir chef d'équipe sur des chantiers de création d'espaces verts ou de jardins ou créer sa propre entreprise.</p> <p>Il participe à la conduite du chantier : préparation, organisation, exécution des travaux prévus. Il maîtrise les techniques nécessaires à la réalisation et à l'entretien d'un espace paysager : lecture des plans techniques, nettoyage et préparation du terrain, construction d'éléments du jardin, plantation des végétaux Il établit le calendrier d'entretien des espaces paysagers, taille les arbres, entretient les haies, pelouses et gazons, surveille l'état sanitaire des végétaux</p> <p>À noter : ce diplôme est uniquement délivré par unités capitalisables.</p> <p>La formation permet d'être certifié pour : le Certiphyto, le CACES, le SST.</p>		
Contenu de la formation	<p>UC1 - Développer une culture professionnelle en lien avec le vivant Se positionner en tant que professionnel dans le milieu du paysage.</p> <p>UC2 - Préparer le travail pour un chantier. Coordonner le travail sur le chantier.</p> <p>UC3 - Réaliser des travaux de taille liés à la conduite du végétal Réaliser des travaux de protection et d'amélioration des sols et de protection des végétaux</p> <p>UC4 - Réaliser des travaux de plantation Réaliser des travaux de végétalisation par semis</p> <p>UC5 - Réaliser des murets et escaliers Mettre en place des revêtements.</p> <p>UC6 - S'adapter à des enjeux professionnels particuliers</p>		
Modalités pédagogiques	<p>Moyens pédagogiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Supports pédagogiques : manuels, photocopies, (fournis par la MFR-CFA), • Matériel de vidéoprojection ; Salle multimédia • Plateaux techniques : parc de 4 ha, espace couvert de maçonnerie, serre, ... • Visites professionnelles et séjour pédagogique <p>Méthodes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Evaluations formatives (écrites, pratiques ou orales) • Evaluations en situation professionnelles. 		

	Modalités : <i>Présentiel en alternance avec des périodes en milieu professionnel selon le planning annuel de l'établissement</i>			
Compétences / Capacités professionnelles visées	<i>RNCP34214BC01 : Se situer en tant que professionnel de l'aménagement paysager RNCP34214BC02 : Organiser les travaux sur un chantier d'aménagement RNCP34214BC03 : Réaliser des travaux d'entretien des végétaux RNCP34214BC04 : Réaliser des travaux de mise en place de végétaux RNCP34214BC05 : Mettre en place des infrastructures RNCP34214BC06 : S'adapter à des enjeux professionnels particuliers</i>			
Durée	<i>Durée totale : 2 année de 12 semaines soit 2 x 420h de formation au CFA. Durée hebdomadaire : 35 h. Durée adaptable en fonction des prérequis.</i>			
Délais, Dates	<i>Début de la formation : à chaque rentrée scolaire fin août ou début septembre. Se référer au planning annuel d'alternance de la MFR (www.mfr-pre-en-pail.fr)</i>			
Lieu(x)	CFA-MFR « La Chauvinière » - B.P. 18, 53140 Pré-en-Pail-Saint-Samson. <input checked="" type="checkbox"/> <i>internat (si place disponible avec animations de soirée « veillée »)</i>			
Tarifs	Se renseigner auprès de l'établissement ou sur : www.mfr-pre-en-pail.fr			
Responsable	M. Frédéric OUTIN, Directeur, 02.43.03.87.77, mfr.lachauviniere@mfr.asso.fr			
Formateurs, animateurs et intervenants	Nom et prénom	Diplôme	Expérience professionnelle	Domaine d'intervention
	CAILLAUD PASCAL	BTSA	Enseignant 32 ans	Matériel, Reconnaissance
	THIERRY SIMON	BTA	Enseignant 1 ^{ère} année,	Technologie « Aménagements Paysagers » Certifié UC (AgroSup de Dijon)
	GUESNE CEDRIC	Maîtrise	Enseignant 10 ans	Expression, SST
	OUTIN-NEVEU SYLVIE	Maitrise	Enseignante 21 ans	Biologie-végétale, mathématiques
	DELAMARE CORINNE	BTSA	Enseignante 21 ans	Biologie – Ecologie Certifiée UC (AgroSup de Dijon)
	STEPHANE ORSOLLE	Licence	Enseignant 1 an	Maths et informatique
Suivi de l'action	<i>Mise en place d'outils permettant de vérifier la réalité du suivi de la formation par les stagiaires ou apprentis (Carnet de liaison, état de présence au centre, contact téléphonique avec la structure d'accueil en stage, visites en entreprise 1 à 2 par année, attestation de stage, Suivi individuel, accompagnement personnalisé, Equipe de suivi scolaire, ...)</i>			
Evaluation de l'action	<i>Le Brevet Professionnel « Aménagements Paysagers » est évalué par Six situations professionnelles validant les 6 unités capitalisables. Diplôme délivré par le ministère de l'Agriculture sous couvert de la commission de l'examen du BP.</i>			
Passerelles et débouchés possibles	<i>Information sur les passerelles : Autre bac pro du même champ professionnel. Les débouchés : ⇒ Autre BP. ⇒ Certificat de spécialisation. (Construction paysagère, terrain de sport, ...) ⇒ Entrée dans la vie active</i>			
Insertion professionnelle	Se renseigner auprès de l'établissement ou sur : www.mfr-pre-en-pail.fr			